

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille dix-huit, le 22 Février à 20h30.

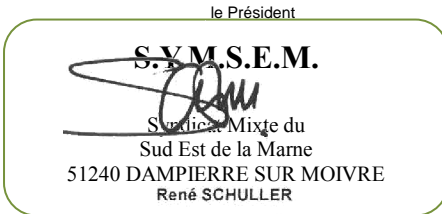
Le conseil syndical légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr SCHULLER, Président de séance.

Etaient présents : Etaient présents : Mrs GUICHON, CHAMPENOIS, LONGUEVILLE, BRIGNOLI, HUET, ROGER, PIGNY, BOURGOIN, MANGIN, SANLIS, COLINET, DELAUNAY  
Et Mme CAMUS

Absents excusés : MRS COYON, CHANTEREAUX, LAGNEAUX et Mme PUJOL

Pouvoirs : Mme PUJOL donne son pouvoir à Mr SCHULLER  
Mr LAGNEAUX donne son pouvoir à Mr GUICHON

Secrétaire de séance : MR GUICHON



Ce document a été signé électroniquement  
sur sa forme originale le 04/02/2018 à 14:42:04  
Date de convocation  
Référence : 1db043588c89b0eb9631c135b8e6ef2d1652697

13/02/2018

**Délibération n°002**

Nombre de membres : 23  
En exercice : 23  
Présents : 14  
Exprimés : 14 + 2 pouvoirs  
Votants : 14 + 2 pouvoirs

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le  
Publié ou notifié le

**DEMANDE DE DETR POUR TRAVAUX SUR DECHETTERIE DE POGNY**

Le Président présente le dossier d'agrandissement de la déchetterie de Pogny ainsi que le montant prévu des travaux et le coût de la maîtrise d'œuvre.

Il précise que ces travaux pouvant être financé par la DETR.

Le conseil après en avoir délibéré décide de la réalisation des travaux et de demander la participation de la DETR pour le financement et charge le président de l'ensemble des opérations nécessaires à leur réalisation.

Pour extrait certifié conforme  
A Dampierre sur Moivre,  
Le 23/02/2018  
Le Président

René SCHULLER